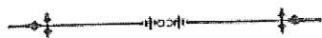


CHILLY-MAZARIN



L'Église + Les Tombeaux

Cinq-Mars

Quelques notes sur la mort de Madame Henriette
d'Angleterre

Les Oubliettes du Château

Par l'Abbé J. GÉHIN

Ancien Curé de Chilly-Mazarin,
Membre de la Société archéologique de Corbeil et du Hurepoix,
Auteur du Récit d'une Fête donnée à Marie-Antoinette,
à Chilly.



VERSAILLES

HENRY LEBON, IMPRIMEUR - ÉDITEUR DE L'ÉVÊCHÉ

17, RUE HARDY, 17

—
1904

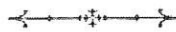


Peint par Levaux

Cinq-Mars (Henri Ruzé Coiffier Marquis de)
grand écuyer du Roi Louis XIII + 1642



CHILLY-MAZARIN



L'Église + Les Tombeaux + Cinq-Mars

L'église de Chilly-Mazarin produit au visiteur deux impressions bien différentes. Tout d'abord, en apercevant ce bâtiment bas, sans sculptures, avec son grand toit de grange peu élevé au-dessus des fermes environnantes, le touriste est tenté de se dire : « Je me trouve encore en face d'une de ces églises de campagne comme j'en ai déjà vu tant, pauvre, sentant le moisi, avec ses vieilles solives apparentes et ses peintures criardes, sans aucune curiosité pour l'archéologue. » Mais, en s'approchant, le clocher commence déjà à vous intéresser. Il est lui aussi très bas, dépassant de peu le toit de l'église ; cependant cette tour, à huit pans, portant sur l'un de ses flancs une ravissante tourelle ronde dans laquelle se trouve l'escalier tournant, tout cela a vraiment grand air et sent bien son moyen âge. Aussi l'amateur se dépêche-t-il bien vite d'en prendre une photographie.

Le clocher, comme presque toute l'église, est du ^{xiii}^e siècle. Plusieurs auteurs, dont l'abbé Lebeuf, ont cru qu'il avait été reconstruit et rabaissé pour éviter aux seigneurs le bruit des cloches, mais l'étude des cordons et de la corniche prouve bien le contraire. La gravure de Claude Châtillon, en 1610, nous le représente ainsi surmonté seulement d'un gracieux campanile qui l'élevait

un peu. En 1793, il possédait quatre cloches dont les tourillons existent encore. La Révolution en fit fondre trois. La plus grosse fut laissée. Elle pesait 2,700 livres et portait une inscription dont voici le résumé : « Antoinette suis nommée par Messire Antoine Ruzé, seigneur d'Effiat, maréchal de France, et dame Marie de Fourcy, son épouse. Benye par Messire Hiérosme Vérité, curé dudit Chailly, le 16 avril 1632. » Hélas ! cette belle cloche, dont les magnifiques volées s'entendaient à deux lieues à la ronde, fut fêlée en 1865. Elle fut refondue et remplacée par deux cloches moins fortes, l'une de 573 kilogrammes, l'autre de 821 kilogrammes, sortant des ateliers Hildebrand. Comme ce bronze contient en alliage beaucoup d'argent, la sonnerie, surtout en carillon, en est très belle, mais elle ne porte pas très loin à cause de l'abaissement du clocher.

Entrons maintenant dans l'intérieur de l'église par la porte latérale du nord. C'est là qu'une surprise nous attend. L'archéologue, l'antiquaire n'ont plus qu'à admirer. Nous nous trouvons dans une des plus riches et des plus curieuses églises de campagne qui existent dans le département. Elle porte comme longueur intérieure 36 mètres et en largeur 16 mètres, qui se décomposent ainsi de l'est à l'ouest, car l'église est orientée : Sanctuaire, 2 travées, 6 mètres ; chœur, 2 travées, 8 mètres ; dôme central, 1 travée, 6 mètres ; nef, 4 travées, 16 mètres. En largeur, 16 mètres dont 8 pour la nef et 4 pour chaque bas-côté.

Sur le flanc nord du chœur se trouvent le clocher et la chapelle Saint-Étienne, ancienne chapelle seigneuriale. Sur le flanc sud, la sacristie et la chapelle de la sainte Vierge. Tout autour de la nef tournent les bas-côtés, et enfin, à la dernière travée à droite, la chapelle des fonts baptismaux, et à gauche extérieurement, le calorifère. La grand'porte est surmontée d'une tribune.

La visite doit commencer par le sanctuaire. Celui-ci

forme une lanterne demi-circulaire, éclairée jadis par cinq fenêtres. Celle du fond a été bouchée derrière l'autel. C'est le style ogival de la moitié du XII^e siècle. Les nervures sont à deux tores ronds avec filets dans l'intervalle ; les clefs n'ont pas de sculptures. Si la fenêtre du fond a été bouchée, ce fut, nous devons le regretter au point de vue architectural, pour y mettre, au lieu d'un autel gothique, un retable Renaissance. Autrefois, il était en bois sculpté avec des colonnes torses. On peut maintenant le voir au maître-autel de Villeneuve-le-Roi. En 1791, le 9 octobre, lorsque le prieuré de saint Éloi, alors de la commune de Chilly, fut fermé, on remplaça l'autel en bois par un superbe retable en marbre provenant dudit prieuré. Il faut l'examiner avec soin, car il a sa valeur et son histoire. C'est un autel Renaissance surmonté d'un immense cadre formant retable, le tout est en marbres blancs, verts et roses. Avant d'avoir été ramené du prieuré, le cadre entourait un splendide Christ ayant une grande valeur, non seulement parce qu'il était l'œuvre d'un maître, le sculpteur Manière, mais aussi parce qu'il avait été taillé dans un seul bloc de marbre blanc, les bras n'étant pas rapportés. De chaque côté de l'autel, au pied du Christ, étaient les statues de la sainte Vierge et de saint Jean, du même sculpteur, pourtant celles-ci en plâtre. En 1791, au moment de la translation, le Christ fut enlevé et transporté dans l'église Notre-Dame de Versailles, chapelle du Christ, où il existe encore. M. Couard, archiviste du département, donne sur ce sujet les plus grands détails dans une plaquette intitulée : *le Christ de Saint-Eloi*. Il s'agissait de remplacer le chef-d'œuvre ; il le fut par un autre chef-d'œuvre, une peinture cette fois, provenant du même prieuré. Cette peinture, œuvre de Simon Vouet, fondateur de l'École française, et datée de 1639, va nous reporter dans l'histoire à six siècles en arrière. En 1357, Pierre de Guéméné, dit Pierre de Nantes, évêque de Saint-Pol-de-Léon, étant malade à

Chilly, fut guéri miraculeusement par l'intercession des trois Maries de l'Évangile et fonda en leur honneur, dans le prieuré, un autel et une confrérie. Le miracle et le culte des trois Maries comporteraient un récit spécial. Lorsque l'abbé d'Effiat devint prieur commendataire de Saint-Éloi, il fit faire à Simon Vouet, peintre de sa famille, un tableau représentant la sainte Vierge et les trois Maries pour la chapelle miraculeuse, et c'est ce tableau qui figure aujourd'hui dans le retable à la place du Christ de marbre, mais ayant toujours à droite et à gauche les deux statues de la sainte Vierge et de saint Jean.

Ne quittons pas ce maître-autel sans y remarquer de chaque côté du cadre deux appliques Louis XV à trois branches, très authentiques et inédites, estimées 1,500 francs la paire. Sur l'autel, quatre reliquaires Louis XIV, en bois sculpté, provenant d'une église de Cordoue. Au-dessus du tabernacle, une très belle améthyste, et sur la couronne royale de l'exposition, une énorme topaze accompagnée d'autres pierreries plus petites. Le reste du sanctuaire est revêtu de très belles boiseries Louis XIV, provenant toujours de Saint-Éloi. Les coquilles sont fouillées en plein bois. Les guirlandes de fleurs sont appliquées. Malheureusement, pour poser ces boiseries, on a dû supprimer les chapiteaux et les remplacer par d'énormes têtes d'anges en plâtre, qui ressemblent plutôt à des têtes de monstres. Bien plus, dans les boiseries elles-mêmes, on a coupé les jolis nœuds de rubans sculptés qui relevaient les guirlandes de fleurs, pour y mettre, également à la place, des têtes d'anges en carton-plâtre. Déplorons ces maladresses d'hommes sans goût artistique et descendons la marche du sanctuaire.

Nous voici dans le chœur.

Le chœur, avons-nous dit, possède deux travées de 4 mètres chacune, en tout 8 mètres. Au nord, deux arcades ogivales donnent vue dans la chapelle latérale. Elles appartiennent, ainsi que tout le chœur, à la deuxième

moitié du XIII^e siècle. Une colonne libre et deux engagées sont surmontées de chapiteaux à feuillage et portent un deuxième ordre de très petites colonnes de même style que les premières ; elles reçoivent les retombées des nervures de la voûte. Les archivoltes des ogives sont bordées de tores. Les fenêtres d'en haut ont été déformées et ne sont plus que des jours de souffrance. La voûte se compose d'une seule travée, croisée de doubles nervures rondes, en diagonale et en travers ; elle présente une main bénissante à la clef. Au nord, les deux arcades qui correspondaient à celles d'en face ont été murées pour soutenir les monuments funéraires de la famille d'Effiat. Les monuments funèbres forment incontestablement la partie la plus intéressante de l'édifice. En face, à la deuxième travée nord, nous voyons un vénérable vieillard à genoux sur un mausolée, habillé en chevalier, un manteau sur les épaules, il porte au cou la fraise du temps d'Henri IV ; c'est, en effet, le secrétaire des rois Henri III, Henri IV et Louis XIII, Martin Ruzé de Beaulieu. Ce fut lui qui rédigea l'acte d'abjuration d'Henri IV à Chartres, lors de son sacre. Son portrait en pied se trouve dans les attiques du Musée de Versailles, et si la statue de marbre elle-même n'a pas été prise pour la galerie des tombeaux, c'est qu'elle a été très mutilée à coups de pierres en 1793, et que l'épée en a été enlevée ; cependant, elle est encore très remarquable. A côté, première travée sud, trois plaques funéraires, placées en triangle un et deux, sont surmontées de trois urnes en marbre noir, en relief dans le mur ; ces urnes étaient, de plus, fermées par trois couronnes de marquis, remplacées aujourd'hui par une croix et deux brûle-parfums en carton. Là, furent déposés les cœurs du maréchal d'Effiat, neveu du précédent, de la maréchale d'Effiat, et de leur fille, la maréchale de la Meilleraye.

Toutes les inscriptions de ces monuments, comme des tombes qui vont suivre, ont été, ou mutilées en partie, ou complètement effacées pendant la Terreur ; mais elles

existaient à la Bibliothèque nationale, et l'on peut en retrouver le texte complet dans le *Bulletin de la Société archéologique de Corbeil*. On dit souvent que les marbres sont froids et que leurs inscriptions ne rappellent rien, ni au souvenir ni au cœur. Cependant, si nous lisons entre les lignes de la troisième inscription, au milieu des témoignages d'affection de la maréchale d'Effiat pour sa fille, nous y retrouverons une lamentable histoire d'amour. Marie Coiffier Ruzé d'Effiat, sœur cadette de Cinq-Mars, avait été fiancée toute jeune encore, suivant la coutume d'alors, à un jeune homme noble, le marquis d'Alègre, seigneur de Beauvoir. Comme ils étaient encore si jeunes, le maréchal d'Effiat emmena son futur gendre avec lui en Angleterre, lorsqu'il y partit en 1624 pour négocier le mariage d'Henriette de France avec Charles I^{er}. A son retour, les exigences de la politique firent qu'on obligea la pauvre Marie à oublier son ami d'enfance. Pourtant, elle prétendit que le mariage avait été célébré et même consommé, et on la maria à quinze ans avec le duc de La Meilleraye, qui devint maréchal de France. Il avait déjà vingt-huit ans, mais c'était le cousin germain du cardinal de Richelieu. A dix-sept ans, Marie eut de lui un fils, Armand, qui épousa Hortense Mancini, et devint duc de Mazarin; enfin, elle mourut à dix-huit ans d'une fausse-couche. Tallemant des Réaux, bien connu pour sa mauvaise langue, dit d'elle : « Elle était belle, mais c'était une extravagante; elle traita toujours La Meilleraye du haut en bas. » Voyez-vous cette enfant de dix-huit ans traitant du haut en bas un vieux soudard qui ne l'avait enlevée à son fiancé que pour se pousser dans les honneurs et dans les titres? Pauvre petite! fiancée à neuf ans, séparée de son ami d'enfance, mariée à quinze ans, mère à dix-sept ans, mourant à dix-huit. Voilà une existence dont on peut dire : « Courte, mais pas bonne. » Maintenant, lisons cette phrase de l'inscription dictée par sa mère ; « Madame la maréchale d'Effiat, sa mère, se trouvant

réduite à lui rendre le dernier office qu'elle attendait d'elle, a fait apporter le cœur ici pour être à toujours en repos avec celui de son père et le sien dont le mouvement n'a jamais été sans tendresse pour elle. » Vraiment, Madame, votre cœur n'a jamais été sans tendresse pour elle? Vous avez bien fait de le graver sur le marbre, car on serait peut-être tenté d'en douter.

Reportons-nous à présent vers les pierres tombales qui forment le dallage du chœur. Là encore, que d'histoires intéressantes elles vont nous raconter! Voici d'abord la plus ancienne, celle de Michel Gaillard, et de Souveraine d'Angoulême. Fille de Charles, duc d'Orléans et d'Angoulême, et de Jeanne Comte, elle était sœur naturelle de François I^{er}. Michel Gaillard, qui se qualifiait de chevalier, seigneur de Longjumeau et Chilly, était panetier du Roi, fils lui-même d'un maître d'hôtel, protégé de Louis XI. Ils se marièrent en 1512, dans la chapelle du château d'Amboise où se trouvait la Cour. Plus tard, en 1521, François I^{er} fit légitimer sa sœur à Dijon, et elle mourut à Chilly en 1551. Ses petits-enfants, devenus protestants, se livrèrent à une telle propagande sous Henri IV qu'ils furent expulsés de France et vendirent Chilly à Martin Ruzé de Beaulieu, que nous venons de voir. Ils formèrent trois branches, l'une en Suisse, l'autre en Amérique, représentée par la femme d'un astronome célèbre à New-York, Mac Gee; la branche française catholique est actuellement continuée par le prince-comte de Longjumeau Norreys. Voyons ensuite cette tombe en marbre noir entourée d'une cordelière de veuve, c'est la tombe de la maréchale d'Effiat. La couronne et les bâtons de maréchalat ont été effacés, mais une longue épitaphe nous retrace encore ses largesses. Chose extraordinaire, une partie a survécu à la Révolution, et l'on dit tous les ans cent messes dans l'église de Chilly, pour le repos de son âme et celle de son époux. Outre la pauvre petite Marie dont nous venons de parler, l'épitaphe nous

apprend qu'elle eut aussi pour enfant Henry Ruzé. C'est Cinq-Mars, grand écuyer de France, celui que Louis XIII appelait Monsieur le Grand, qui voulut résister à Richelieu, livrer la France à l'Espagne, et qui fut décapité à Lyon avec son ami De Thou. Il faut croire qu'elle n'était pas fière de son fils, car elle ne lui éleva aucun mausolée, ou plutôt cela lui fut défendu. C'était de Chilly que partirent les émissaires de Cinq-Mars pour l'Espagne. Sans vouloir innocenter sa trahison, disons pourtant qu'elle ne provenait pas d'absence de patriotisme, mais l'amour encore fut le grand coupable. Il s'était épris d'une princesse, Marie de Gonzague de Clèves, qui devint plus tard reine de Pologne et qui avait été demandée en mariage par Gaston d'Orléans. Cinq-Mars savait fort bien qu'il ne pouvait prétendre épouser une princesse du sang, mais il espérait cependant qu'en renversant Richelieu et en devenant premier ministre, il pourrait obtenir sa main. Richelieu fut le plus fort, et pendant qu'on décapitait Cinq-Mars, Marie de Gonzague était obligée d'assister au bal de la Cour (1). Elle obtint, par l'entremise de la duchesse de Bouillon, de se faire rendre les lettres qu'elle avait écrites à son ami. Plus tard, elle épousa Sigismond Ladislas IV, roi de Pologne, qui ne la rendit pas très heureuse; devenue veuve en 1648, elle se remaria avec Jean Casimir, son beau-frère, qui l'aimait tendrement, et elle mourut d'apoplexie en 1667. On peut voir au presbytère les portraits de Martin Ruzé, du maréchal d'Effiat, de Cinq-Mars et de Marie de Gonzague.

Rien de plus touchant que de relire la dernière lettre qu'écrivait Cinq-Mars à sa mère avant de mourir ! En voici un extrait :

(1) L'influence de Marie sur son pauvre fiancé fut néfaste. Elle avait dans l'esprit des inquiétudes singulières. Plus portée à accepter les lois de l'astrologie judiciaire que les dogmes catholiques, elle s'occupait sérieusement de l'étude des sciences occultes. Elle a laissé des travaux sur la recherche « du grand œuvre ». Voir (*La Conjuration du Cinq-Mars*, par J. P. Basserie, chez Perrin).



Fait par Juste Séver

*Gonzague-Cleres (Marie-Louise de).
Princesse de Bologne +1667*

« Madame, ma très chère et très honorée mère, je vous écris parce qu'il ne m'est plus permis d'espérer de vous voir, pour vous conjurer, Madame, de me rendre deux marques de votre dernière bonté ; l'une, Madame, de donner à mon âme le plus de prières qu'il vous sera possible, et l'autre, que vous ayez assez de générosité de satisfaire à mes créanciers.

« Croyez-moi, Madame, en cela plutôt que vos sentiments, s'ils répugnent à mon souhait, puisque, ne faisant plus un pas qui ne me conduise à la mort, je suis plus capable que qui que ce soit de juger de la valeur des choses de ce monde. Adieu, Madame, et me pardonnez si je ne vous ai pas assez respectée autant que j'ai vécu, et vous assure que je meurs, Madame, ma très chère et très honorée mère, votre très humble, très obéissant et très obligé fils et serviteur. »

« H. D'EFFIAT DE CINQ-MARS. »

Voilà comment, à cette époque, on parlait à ses parents. On les aimait tout autant, mais on les respectait davantage.

La maréchale d'Effiat eut encore deux autres enfants qui furent pour l'Église.

Elle ne semble pas avoir été bien généreuse pour aucun d'eux. On voit que Cinq-Mars n'avait pas l'air de compter beaucoup sur sa mère pour payer ses dettes. En effet, elle ne les paya pas, ce fut le Roi. Il est vrai que Louis XIII avait confisqué ses biens, qu'il ne les rendit pas à la famille, et qu'il fit raser son château de Cinq-Mars, près de Langeais, à hauteur d'ignominie. On en voit encore les ruines. L'autre fille de la maréchale fut Charlotte-Marie. Elle la conduisit à l'âge de vingt-trois ans, au couvent des Filles de la Croix, rue de Charonne, au faubourg Saint-Antoine, où elle demeura jusqu'à soixante-dix-huit ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort en 1692. S'y plaisait-elle ? Il faut le croire, puisqu'elle y resta et qu'elle est même considérée comme la bienfaitrice de l'ordre ; on trouvera

son épitaphe dans Piganiol de la Force. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle manqua d'être abbesse du Paraclet, parce que sa mère ne voulut pas avancer l'argent pour faire enregistrer les bulles. Pendant ce temps, l'ancienne abbesse retira la procuration qu'elle avait donnée. Il en fut de même pour le dernier fils, l'abbé d'Effiat, qui perdit de semblable façon l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Voici ce que nous lisons dans le Journal d'Olivier d'Ormesson : « Le mardi 14 juillet 1643, je fus chez M^{me} de Fourcy. qui me conta comme M^{me} d'Effiat, pour n'avoir pas voulu avancer l'argent pour les bulles tant de l'abbaye du Mont-Saint-Michel que du Paraclet, avait perdu l'une et l'autre, et que sa fille religieuse revenait à Chelles, et que son fils avait rendu son bénéfice à M. de Guise. L'on disait qu'il épousait la fille du comte de la Rochefoucauld et quittait ses bénéfices. Le marquis d'Effiat avait fait saisir tout le bien de la maison, même Chilly. Enfin le désordre se mettait dans cette maison. » — « Le mardy 4 août 1643, je fus chez M. de Morangis et chez M^{me} d'Espeisses, où je vis M^{me} d'Effiat la religieuse... ; là, je sus comme M. le commandeur de Souvré avait obtenu l'abbaye du Mont-Saint-Michel, donnée à M. l'abbé d'Effiat. » — « Juin 1645. Je fus voir la maréchale d'Effiat qui était malade, sur la mort du marquis d'Effiat, son fils. M^{me} d'Espeisses me dit que M^{me} d'Effiat avait obtenu des lettres pour se faire restituer contre la donation faite au profit de l'abbé d'Effiat sur ce qu'il voulait épouser contre son gré M^{lle} de Brissac, qui n'avait que vingt-cinq mille écus de tout bien. » J'ai cité ces extraits pour jeter quelque jour sur le troisième fils de la maréchale, l'abbé d'Effiat, dont nous voyons le mausolée à côté du monument de Beaulieu. Ce mausolée est la reproduction exacte, faite sur une table de bois par le curé actuel, de la pierre d'ardoise qui se trouvait au pied de la porte de la sacristie, et dont le dessin existe à la Bibliothèque nationale. En voici le texte : « Cy gist le cœur de hault et puissant seigneur M^{re} Jean Ruzé

d'Effiat, marquis de Cinq-Mars et de Rillé, con^r du Roy en ses conseils et au parlement de Toulouse, à cause de son abbaye de Saint-Sernin, abbé des Trois-Fontaines, et prieur de Saint-Éloi-lès-Lonjumeau. » Il semble que l'abbé d'Effiat n'ait jamais été prêtre, puisque, comme on vient de le voir, il voulut se marier deux fois, et s'il n'y réussit pas, il se contenta d'être l'un des nombreux amants de Ninon de Lenclos, dont il partagea les bonnes grâces avec les Condé, les La Rochefoucauld, les Longueville, les Coligny, les Banier, les Gourville, les La Châtre, les Villarceaux, les Sévigné, etc. Peut-être était-il abbé et prieur comme son frère, Cinq-Mars, était aussi, avant lui, prieur commandataire de Saint-Éloi. Cependant son blason est surmonté d'une crosse et d'une mitre d'abbé. Il portait, comme tous les Ruzé : de gueules, au chevron ondé d'argent et d'azur de six pièces, chargé de trois lionceaux d'or, tournés à sénestre, deux et un. Il est pourtant vraisemblable que l'Église ne donnait la crosse et la mitre abbatiale qu'à des clercs au moins dans les ordres mineurs. Mais les abbés, même laïques, avaient peut-être le droit de timbrer leurs armes de ces insignes. C'est un point à éclaircir (1). L'abbé d'Effiat, nous dit Saint-Simon, était fort galant et fort du grand monde ; il avait de l'esprit, la conversation agréable, savait mille choses. Vingt ans avant sa mort, il devint aveugle, mais ne le voulait pas paraître, et se faisait renseigner de la place de chaque chose pour agir comme s'il eût vu clair. Prêtre ou non, il mourut fort pieusement à l'Arsenal, à soixante-dix-sept ans, et voulut qu'on mît au bas de l'épitaque que nous venons de lire cette phrase latine extraite de saint Augustin : *Sero te amavi o bonitas !* « Bonté divine, je vous ai aimée bien tard ! » On peut croire que, sur la tombe de la maréchale, les noms de ses enfants ont été classés

(1) Il refusa, nous dit Saint-Simon, l'archevêché de Toulouse, donc il était prêtre. Voir *les Mémoires* de Saint-Simon tome III, page 86. Édition Santelet.

non par ordre de naissance, mais par ordre de dignité, car, en vérifiant les dates de la mort et l'âge au moment du décès, après Martin et Henry, Charlotte, la religieuse, serait née en 1614, Marie, en 1615, et Jean, l'abbé, en 1621. La maréchale eut encore une fille, Jeanne, morte en bas âge ; elle devint veuve à quarante-trois ans et mourut elle-même à quatre-vingt-un ans, en 1670. Ce récit est sévère pour elle parce que les textes publiés justifient cette sévérité. Mais, pour être équitable, il faut mettre en regard les éloges que lui décerne son épitaphe : « Le mérite et la vertu de cette illustre veuve, encore plus que ses biens, la firent rechercher par les plus grands du royaume, mais elle négligea tous ces avantages pour se consacrer tout entière aux deux principaux devoirs d'une veuve chrétienne : l'éducation de ses enfants où elle n'oublia rien de tout ce qui était le plus capable de leur inspirer les vertus morales et chrétiennes, et le soulagement des pauvres, particulièrement de ceux de ses terres, qu'elle faisait habiller, nourrir et secourir dans leurs maladies comme ses propres domestiques ; non contente de les avoir assistés pendant sa vie, elle a voulu qu'ils se ressentissent encore de ses libéralités après sa mort, laissant par testament aux pauvres de sa paroisse de Chilly, Massy et Longjumeau la somme de vingt mille livres. »

Au pied de la tombe de la maréchale d'Effiat est une autre tombe également en marbre noir, très mutilée. Nous n'y lisons que ces mots : « Cy gist Antoine Ruzé. »

Le frère aîné de Cinq-Mars s'appelait Martin. Lieutenant du Roi dans la Basse-Auvergne, il épousa la fille d'Escoubleau de Sourdis et mourut sans illustrer son nom, à trente-trois ans ; c'est lui que nous avons vu faire saisir les biens de sa mère. Il eut pour fils Antoine Ruzé, marquis d'Effiat, petit-fils par conséquent de la maréchale, et c'est sur la tombe de celui-ci que nous nous trouvons.

Ici, l'histoire entre en plein dans le tragique.

Quelques notes sur la mort de Madame Henriette d'Angleterre

Antoine d'Effiat fut accusé d'avoir empoisonné Henriette d'Angleterre, d'où le surnom lui est resté d'empoisonneur. Mais il ne fut jamais ni convaincu ni même poursuivi. Nous allons donner les deux versions. Voici d'abord l'accusation telle qu'elle est formulée par Saint-Simon. Hâtons-nous de dire que c'est un écrivain partial, cancanier, médisant, sévère surtout pour ceux qu'il n'aime pas ; ajoutons enfin que son récit est écrit cinquante ans après les faits, ce qui lui ôte encore de la vraisemblance.

D'Effiat, nous dit-il, homme d'un esprit hardi, premier écuyer de Monsieur, et le comte de Beuvron, étaient étroitement liés avec le chevalier de Lorraine dont l'absence nuisait fort à leurs affaires et leur faisait appréhender que quelque autre mignonne ne prît sa place, duquel ils ne s'aideraient pas si bien. Pas un des trois n'espérait la fin de cet exil, à la faveur où ils voyaient Madame, qui commençait même à entrer dans les affaires, et à qui le roi venait de faire faire un voyage mystérieux en Angleterre où elle avait parfaitement réussi et en venait de revenir plus triomphante que jamais. Elle était de juin 1644 et d'une très bonne santé qui achevait de leur faire perdre de vue le retour du chevalier de Lorraine. Celui-ci était allé promener son dépit en Italie et à Rome. Je ne sais lequel des trois y pensa le premier, mais le chevalier de Lorraine envoya à ses deux amis un poison sûr et prompt par un exprès qui ne savait peut-être pas lui-même ce qu'il portait.

Madame était à Saint-Cloud, qui, pour se rafraîchir, prenait depuis quelque temps, sur les sept heures du soir, un verre d'eau de chicorée. Un garçon de sa chambre

avait soin de la faire ; il la mettait dans une armoire d'une des antichambres de Madame, avec son verre. Cette eau de chicorée était dans un pot de faïence ou de porcelaine, et il y avait toujours auprès d'autre eau commune, en cas que Madame trouvât celle de chicorée trop amère, pour la mêler.

Cette antichambre était le passage public pour aller chez Madame, où il ne se tenait jamais personne parce qu'il y en avait plusieurs. Le marquis d'Effiat avait épié tout cela. Le 29 juin 1670, passant par cette antichambre, il trouva le moment qu'il cherchait, personne dedans, et il avait remarqué qu'il n'était suivi de personne qui allât aussi chez Madame. Il se détourne, va à l'armoire, l'ouvre, jette son poison, puis, entendant quelqu'un, s'arme de l'autre pot d'eau commune et, comme il le remettait, le garçon de la chambre qui avait le soin de cette eau de chicorée s'écrie, court à lui et lui demande brusquement ce qu'il va faire à cette armoire. D'Effiat, sans s'embarasser le moins du monde, lui dit qu'il lui demande pardon, mais qu'il crevait de soif et que sachant qu'il y avait de l'eau là-dedans, lui montrant le pot d'eau commune, il n'a pu résister à en aller boire. Le garçon grommelait toujours, et d'Effiat, toujours l'apaisant et s'excusant, entre chez Madame et va causer comme les autres courtisans sans la plus légère émotion. Ce qui suivit après n'est pas de mon sujet et n'a que trop fait de bruit par toute l'Europe.

Madame étant morte le lendemain matin, 30 juin, à trois heures, le roi fut pénétré de la plus grande douleur. Apparemment que dans la journée il eut des indices, et que ce garçon de chambre ne se tut pas, et qu'il y eut notion que Piernon, premier maître d'hôtel de Madame, était dans le secret par la confiance intime où, dans son bas étage, il était avec d'Effiat. Le roi couché se relève, envoie chercher Brissac, qui dès lors était dans ses gardes et fort sous sa main, lui commande de choisir

six gardes du corps bien sûrs et secrets, d'aller enlever le compagnon et de le lui amener dans ses cabinets par les derrières. Cela fut exécuté avant le matin. Dès que le roi l'aperçut, il fit retirer Brissac et son premier valet de chambre, et prenant un visage et un ton à faire la plus grande terreur :

« Mon ami, lui dit-il en le regardant depuis les pieds jusqu'à la tête, écoutez-moi bien : si vous m'avouez tout et que vous me répondiez vérité sur ce que je veux savoir de vous, quoique vous ayez fait, je vous pardonne et il n'en sera jamais fait mention. Mais prenez garde à ne pas déguiser la moindre chose, car si vous le faites, vous êtes mort avant de sortir d'ici. — Madame n'a-t-elle pas été empoisonnée? — Oui, sire, lui répondit-il. — Et qui l'a empoisonnée, dit le roi, et comment l'a-t-on fait? Il répondit que c'était le chevalier de Lorraine qui avait envoyé le poison à Beuvron et à d'Effiat, et lui conta ce que je viens d'écrire. Alors le roi redoublant d'assurance de grâce et de menace de mort : — Et mon frère, dit le roi, le savait-il? — Non, sire, aucun de nous trois n'était assez sot pour le lui dire : il n'a point de secret, il nous aurait perdus. » A cette réponse, le roi fit un grand ah ! comme un homme oppressé et qui tout d'un coup respire. « Voilà, dit-il, tout ce que je voulais savoir. Mais m'en assurez-vous bien? » Il rappela Brissac et lui commanda de remener cet homme quelque part où, tout de suite, il le laissa aller en liberté. C'est cet homme lui-même qui l'a conté longues années depuis à M. Joly de Fleury, procureur général du Parlement, duquel je tiens cette anecdote. »

Ne croirait-on pas, en lisant ce récit, écrit plus de cinquante ans après l'événement, que Saint-Simon était dans l'antichambre et assistait à toutes les péripéties du drame, et cependant nous remarquerons avec d'autres auteurs que, d'abord, il a tort d'affirmer que Madame

était d'une très bonne santé, puisque la reine, qu'elle était allée voir quelques jours auparavant à Versailles, avait dit d'elle qu'elle avait la mort peinte sur la figure et que le célèbre médecin Guy Patin, qui vivait à cette époque, disait d'elle : « Madame la duchesse d'Orléans est fluette, délicate et du nombre de ceux qu'Hippocrate dit avoir du penchant à la phtisie. » Vallot, médecin du roi, disait que, depuis trois ou quatre ans, elle ne vivait que par miracle. Il a tort aussi d'affirmer que « personne n'a douté que Madame n'eût été empoisonnée, et même grossièrement. » Car nous pourrions lui citer plusieurs témoins, tels que M^{me} de La Fayette, M^{lle} de Montpensier, Bossuet, Daniel de Cosnac, Guy Patin, Olivier d'Ormesson, qui tous vivaient à l'époque de la mort de Madame, dont les trois premiers même avaient assisté à ses derniers moments et qui ont pensé tout le contraire. Enfin nous ferons, sur la fin de ce récit, la même réflexion que Patrice Salin, l'érudit historien de Chilly : « Comment Louis XIV, instruit du crime du marquis d'Effiat et du comte de Beuvron, leur aurait-il si facilement pardonné, et même les aurait-il laissés près de son frère au milieu de sa cour ? On comprendrait à peine que le roi eût fermé les yeux sur un pareil attentat, dans le cas où son frère en eût été complice ; mais l'impunité d'empoisonneurs subalternes est tout à fait inadmissible. »

Citons maintenant la version contraire et les témoins à décharge. C'est d'abord la dépêche adressée par M. de Lyonne à Monsieur Colbert, ambassadeur de France à Londres. « Le Roi et Monsieur ont désiré que son corps fût ouvert en présence de nos plus fameux médecins, que Monsieur l'Ambassadeur d'Angleterre y assistât et y amenât ceux de sa confiance qu'il voudrait ; cela se fit hier au soir ; ledit ambassadeur y amena son médecin anglais et un chirurgien du roi de la Grande-Bretagne. On fit la dissection et l'ouverture en présence de tous et de plus de cent autres personnes qui étaient dans la chambre ; et à mesure

qu'on examinait une partie, comme l'estomac, le foie, le cœur, le poumon, la rate, les intestins, etc. ; on écrivait en quel état on l'avait trouvé ; ainsi on a fait une relation fort exacte de tout, qui a été signée de tous les médecins et chirurgiens, et notamment des deux anglais, sans qu'il s'y soit rencontré aucune différence de sentiments..... M'étant trouvé présent au rapport qu'en a depuis fait M. Valot à Sa Majesté, il lui a dit qu'il y a bien plus à s'étonner comme Madame, ayant une si grande corruption dans le corps qu'ils y en ont trouvé, a pu vivre aussi longtemps qu'elle a fait, qu'il n'y en a d'être surpris qu'un mal de peu d'heures l'ait emportée. Je ne dois pas omettre que M. Valot fit remarquer à la compagnie que le dedans de l'estomac est toujours livide quand il y a du poison, parce que c'est là principalement qu'il agit et que celui de Madame s'est trouvé le plus beau du monde. »

Dans une lettre datée du 7 juillet, M. Colbert écrit à Louis XIV : « Tous les soupçons qu'on avait voulu donner au roi d'Angleterre et aux principaux de sa Cour, sur la mort de Madame, sont à présent entièrement dissipés, et il ne leur reste plus que la juste douleur d'avoir perdu cette grande princesse. » M^{lle} de Montpensier raconte une visite de Madame à Versailles peu de temps avant sa mort et l'impression qu'elle produisit : « Elle entra chez la Reyne comme une morte habillée à qui on aurait mis du rouge, et comme elle fut partie, tout le monde le dit, et la Reyne et moi nous nous souvinsmes que nous avions dit : Madame a la mort peinte sur la figure. »

Olivier d'Ormesson, qui notait avec une complète impartialité dans son journal, jour par jour, les événements remarquables, n'admet pas les bruits répandus à l'occasion de cette mort, et à propos de l'eau de chicorée prise par cette princesse, et dont elle avait coutume de boire, il dit : Les dames qui étaient avec elle avaient bu de cette même eau et ne l'avaient point trouvée si mauvaise.

Ajoutons enfin à ce témoignage celui de Bossuet nous

disant : « Monsieur, qui avait donné à boire à Madame la Duchesse de Mecklembourg qui s'y trouva, acheva de boire le reste de la bouteille pour rassurer Madame, ce qui fut cause que son esprit se remit aussitôt et qu'elle ne parla plus de poison que pour dire qu'elle avait cru d'abord être empoisonnée par méprise. Ce sont les propres paroles qu'elle dit à M. le maréchal de Gramont. »

Nous venons de rapporter les deux versions en sens contraire et le récit de Saint-Simon paraît, après cette lecture, bien peu vraisemblable, on en conviendra. Cependant, pour être impartial, nous devons encore mettre sous les yeux du lecteur, au moins une partie du récit de M^{me} de La Fayette, témoin oculaire qui assista Henriette d'Angleterre jusqu'à la fin. Cette lecture laissera quand même une impression pénible.

Extrait de la Relation de M^{me} De La Fayette :

« Le 24 juin de l'année 1670, huit jours après son retour d'Angleterre, Monsieur et elle allèrent à Saint-Cloud. Le premier jour qu'elle y alla, elle se plaignit d'un mal de côté et d'une douleur dans l'estomac à laquelle elle était sujette : néanmoins, comme il faisait extrêmement chaud, elle voulut se baigner dans la rivière. M. Gueslin, son premier médecin, fit tout ce qu'il put pour l'en empêcher ; mais, quoiqu'il lui pût dire, elle se baigna le vendredi et elle s'en trouva si mal, que le samedi elle ne se baigna point. Le lendemain dimanche 29 juin, elle se leva de bonne heure et descendit chez Monsieur qui se baignait ; elle fut longtemps auprès de lui. Elle mangea comme à son ordinaire et après le dîner elle se coucha sur des carreaux, ce qu'elle faisait assez souvent lorsqu'elle était en liberté. Elle m'avait fait mettre auprès d'elle, en sorte que sa tête était quasi sur moi. Elle s'endormit et pendant son sommeil elle changea si considérablement qu'après l'avoir longtemps regardée, j'en fus surprise. Après qu'elle fut éveillée, elle se leva



*Henriette Anne d'Angleterre (Madame)
duchesse d'Orléans. + 1670.*

Gravé par M. de la Roche, d'après le portrait de M. de la Roche, Paris.

du lieu où elle était, mais avec un si mauvais visage que Monsieur en fut surpris et me le fit remarquer. Monsieur descendit pour aller à Paris où il avait résolu d'aller. Il trouva M^{me} de Mecklembourg sur le degré et remonta avec elle. Madame quitta Boiffranc et vint à M^{me} de Mecklembourg. Comme elle parlait à elle, M^{me} de Gamaches lui apporta aussi bien qu'à moi un verre d'eau de chicorée, qu'elle avait demandé il y avait déjà quelque temps. M^{me} de Gourdon, sa dame d'atour, le lui présenta. Elle le but ; et en remettant d'une main la tasse sur la soucoupe, de l'autre elle se prit le côté et dit avec un ton qui marquait beaucoup de douleur : « Ah ! quel point de côté ! ah ! quel mal ! je n'en puis plus. » Elle rougit en prononçant ces paroles, et dans le moment d'après elle pâlit d'une pâleur livide qui nous surprit tous : elle continua de crier et dit qu'on l'emportât comme ne pouvant plus se soutenir.

Nous la primes sous les bras ; elle marchait à peine et toute courbée. On la déshabilla dans un instant ; je la soutenais pendant qu'on la délaçait ; elle se plaignait toujours, et je remarquai qu'elle avait les larmes aux yeux.

Je lui dis en lui baisant les bras que je soutenais qu'il fallait qu'elle souffrit beaucoup ; elle me dit que cela était inconcevable ; on la mit au lit et sitôt qu'elle y fut, elle cria encore plus qu'elle n'avait fait et se jeta d'un côté et d'un autre comme une personne qui souffrait infiniment ; on alla en même temps appeler son premier médecin, M. Esprit. Il vint et dit que c'était la colique et ordonna des remèdes ordinaires à de semblables maux. Cependant les douleurs étaient inconcevables ; Madame dit que son mal était plus considérable qu'on ne pensait, qu'elle allait mourir, qu'on lui allât quérir un confesseur.

Monsieur était devant son lit ; elle l'embrassa et lui dit avec une douceur et un air capables d'attendrir les cœurs les plus barbares : « Hélas ! Monsieur, vous ne m'aimez plus il y a longtemps, mais cela est injuste, je ne vous ai jamais

manqué. » Monsieur parut fort touché, et tout ce qui était dans sa chambre l'était tellement qu'on n'entendait plus que le bruit que font des personnes qui pleurent.

Tout ce que je viens de dire s'était passé en moins d'une demi-heure. Madame criait toujours qu'elle sentait des douleurs terribles dans les creux de l'estomac; tout d'un coup elle dit qu'on regardât à cette eau qu'elle avait bu, que c'était du poison, qu'on avait peut-être pris une bouteille pour l'autre, qu'elle était empoisonnée, qu'elle le sentait bien et qu'on lui donnât du contre-poison.

J'étais dans la ruelle auprès de Monsieur, et, quoique je le crusse fort incapable d'un pareil crime, un étonnement ordinaire à la malignité humaine me le fit observer avec attention, il ne fut ni ému ni embarrassé de l'opinion de Madame. Il dit qu'il fallait donner de cette eau à un chien, il opina comme Madame qu'on allât quérir de l'huile et du contre-poison pour ôter à Madame une pensée si fâcheuse. Madame Desbordes, sa première femme de chambre, qui était absolument à elle, lui dit qu'elle avait fait l'eau et en but; mais Madame persévéra toujours à vouloir de l'huile et du contre-poison; on lui donna l'un et l'autre. L'agitation de ces remèdes et les excessives douleurs qu'elle souffrait la mirent dans un abattement qui nous parut du repos; mais elle nous dit qu'il ne fallait pas se tromper, que ses douleurs étaient toujours égales, qu'elle n'avait plus la force de crier, et qu'il n'y avait point de remèdes à son mal. Selon toutes les apparences, la pensée du poison était établie dans son esprit, et voyant que les remèdes avaient été inutiles, elle ne songeait plus à la vie et ne pensait qu'à souffrir ses douleurs avec patience. Cependant le Curé de Saint-Cloud qu'elle avait mandé était venu..... Après que le confesseur se fut retiré, Monsieur s'approcha de son lit; elle lui dit quelques mots assez bas que nous n'entendîmes point, et cela nous parut encore quelque chose de doux et d'obligeant.

Gueslin que l'on avait envoyé quérir à Paris arriva avec M. Vallot. Sitôt que Madame vît Gueslin en qui elle avait beaucoup de confiance, elle lui dit qu'elle était bien aise de le voir; qu'elle était empoisonnée et qu'il la traitât sur ce fondement.

M. Vallot avait ordonné un lavement avec du séné, et nous jugions bien qu'elle ne pouvait sortir de l'état où elle était que par une évacuation. Elle entendit que nous disions qu'elle était mieux. « Cela est si peu véritable, nous dit-elle, que si je n'étais pas chrétienne je me tuerais, tant mes douleurs sont excessives. Il ne faut pas souhaiter de mal à personne, ajouta-t-elle, mais je voudrais bien que quelqu'un pût sentir un moment ce que je souffre, pour connaître de quelle nature sont mes douleurs. » Monsieur lui demanda si on ne l'incommodait point. « Ah ! non, Monsieur, lui dit-elle, rien ne m'incomode plus : je ne serai pas en vie demain matin, vous verrez. » On lui donna un bouillon, parce qu'elle n'avait rien pris depuis son dîner. Sitôt qu'elle l'eut avalé, ses douleurs redoublèrent et devinrent aussi violentes qu'elles l'avaient été lorsqu'elle avait pris le verre de chicorée. La mort se peignit sur son visage, et on la voyait dans des souffrances cruelles, sans néanmoins qu'elle parût agitée.

Le Roi avait envoyé plusieurs fois savoir de ses nouvelles, et elle lui avait toujours mandé qu'elle se mourait... Lorsque le Roi arriva, Madame était dans ce redoublement de douleurs que lui avait causé le bouillon. Il sembla que les médecins furent éclairés par sa présence. Ils commencèrent à dire qu'elle était sans espérance, que cette froideur et ce pouls retiré étaient une marque de gangrène. et qu'il fallait lui faire recevoir Notre-Seigneur.

Cependant le Roi était auprès de Madame; elle lui dit qu'il perdait la plus véritable servante qu'il aurait jamais... Ensuite le Roi lui parla de Dieu.

..... Le Roi, voyant que selon les apparences, il n'y

avait rien à espérer, lui dit adieu en pleurant. Elle lui dit qu'elle le priait de ne point pleurer ; qu'il l'attendrissait, et que la première nouvelle qu'il aurait le lendemain serait celle de sa mort. Le maréchal de Grammont s'approcha de son lit. Elle lui dit qu'il perdait une bonne amie, qu'elle allait mourir, et qu'elle avait cru d'abord être empoisonnée par méprise,

L'ambassadeur d'Angleterre arriva dans ce moment. Sitôt qu'elle le vit, elle lui parla du Roi son frère et de la douleur qu'il aurait de sa mort.....; elle le pria de lui mander qu'il perdait la personne du monde qui l'aimait le mieux ; ensuite l'ambassadeur lui demanda si elle était empoisonnée ; je ne sais si elle lui dit qu'elle l'était, mais je sais bien qu'elle lui dit qu'il n'en fallait rien mander au Roi, son frère ; qu'il fallait lui épargner cette douleur, et qu'il fallait surtout qu'il ne songeât point à en tirer vengeance ; que le Roi n'était pas coupable, qu'il ne fallait pas s'en prendre à lui.

Elle reçut Notre-Seigneur ; ensuite Monsieur s'étant retiré, elle demanda si elle ne le verrait plus ; on l'alla quérir, il vint l'embrasser en pleurant. Elle le pria de se retirer, et lui dit qu'il l'attendrissait. Les médecins lui dirent qu'ils allaient faire un remède ; mais elle répondit qu'elle voulait l'Extrême-Onction avant que de rien prendre.

M. de Condom (Bossuet) arriva comme elle la recevait ; il lui parla de Dieu conformément à l'état où elle était, et avec cette éloquence et cet esprit de religion qui paraissent dans tous ses discours ; il lui fit faire les actes qu'il jugea nécessaires. Elle entra dans tout ce qu'il lui dit avec un zèle et une présence d'esprit admirables.

Comme il parlait, sa première femme de chambre s'approcha d'elle pour lui donner quelque chose dont elle avait besoin. Elle lui dit en anglais, afin que M. de Condom ne l'entendît pas, conservant jusqu'à la mort la politesse de son esprit : « Donnez à M. de Condom,

lorsque je serai morte, l'émeraude que j'avais fait faire pour lui (1). »

Dans le même moment, Madame dit de rappeler M. de Condom, et qu'elle sentait bien qu'elle allait expirer. M. de Condom se rapprocha et lui donna le crucifix; elle le prit et l'embrassa avec ardeur. M. de Condom lui parlait toujours, et elle lui répondait toujours avec le même jugement que si elle n'eût pas été malade, tenant toujours le crucifix attaché sur sa bouche; la mort seule le lui fit abandonner; les forces lui manquèrent; elle le laissa tomber et perdit la parole et la vie quasi en même temps. Son agonie n'eut qu'un moment, et après deux ou trois petits mouvements convulsifs dans la bouche, elle expira à deux heures et demie du matin et neuf heures après avoir commencé à se trouver mal. »

Voilà certes un récit, bien sincère dans sa simplicité, qui nous fait faire de tristes réflexions. Nous voyons d'abord que le ménage de Monsieur, frère du Roi, et de Madame, n'était plus très uni : « Ah ! Monsieur, vous ne m'aimez plus il y a longtemps ; mais cela est injuste, je ne vous ai jamais manqué. » Comme si elle lui eût dit : « Vous m'avez fait tuer pour vous débarrasser de moi, et pourtant je ne le méritais pas. » Puis la pensée du poison vient à son esprit, elle en parle, et cete pensée ne la quittera plus quoi qu'on puisse lui dire, à tel point que le soupçon vient aussi au témoin qui raconte ces faits. Elle

(1) Bossuet, dans son oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, a fait une allusion discrète à ce présent fait un instant avant de rendre le dernier soupir : « Cet art de donner agréablement, dit-il, qu'elle avait si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, je le sais, jusqu'entre les bras de la mort. » Louis XIV voulut mettre lui-même cette bague au doigt de M. de Condom. Mais Bossuet ne semble pas avoir cru à une maladie antérieure et déjà invétérée, autrement il ne se serait pas servi dans son discours de ce contraste : « Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom » ; et de cet autre : « O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable ! où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte ! »

examine avec attention Monsieur, qui ne fut « ni ému, ni embarrassé de l'opinion de Madame ». /

Les réflexions de Madame à l'ambassadeur d'Angleterre, quelques instants avant de mourir, sont surtout remarquables : « Ne parlez pas de poison au Roi mon frère, épargnez-lui cette douleur ; surtout qu'il ne cherche pas à en tirer vengeance, le Roi de France n'est pas coupable. » Enfin elle meurt juste neuf heures après avoir bu le verre d'eau de chicorée. »

Admettons qu'elle était phtisique depuis plusieurs années et qu'elle ne vivait que par miracle, qu'elle avait fait une imprudence en se baignant dans la Seine, à Saint-Cloud. Cependant son mal n'est pas dans la poitrine où l'autopsie constata l'infection, mais dans l'estomac. Ce n'était pas un cancer, puisque l'on trouva son estomac le plus beau du monde. Faut-il attribuer cette mort à ce qu'on appelle de nos jours une crise d'appendicite ? Mais c'est de l'estomac et non des entrailles qu'elle se plaint. Enfin la rapidité de ce mal et de cette agonie semble surprenante.

Nous ne condamnerons pas plus que les contemporains ne les ont condamnés Monsieur et le marquis d'Effiat. Nous nous contenterons de dire, comme beaucoup : « Etrange ! très étrange ! »

Les Oubliées du Château

Ne quittons pas encore ce médisant de Saint-Simon sans l'entendre nous parler de nouveau de la vie mystérieuse et secrète du marquis d'Effiat :

« (1) D'Effiat était un homme dont le fond de la vie était obscur par goût, par habitude et par la plus sordide avarice. Il avait toujours quelques femmes de rien qui l'amusaient et qui lui coûtaient peu. La chasse et les

(1) Saint-Simon, *Mémoires sur le siècle de Louis XIV et la Régence*.

femmes l'avaient peu à peu apprivoisé avec du Palais, qui chassait les étés avec lui et le voyait les hivers. Il n'en voyait guère d'autres avec familiarité. Il eut grand soin d'Effiat pendant sa maladie, et celui-ci ne voulut voir que lui. Tous les jours, sur les sept heures du soir, Effiat le renvoyait, et comme par politesse et amitié il tempérait, Effiat le forçait de s'en aller. Du Palais, au bout de quelques jours, s'aperçut de la régularité de l'heure et de l'inquiétude d'Effiat à se défaire de lui. Comme de longue main il était familier dans sa maison, il en parla aux valets de chambre. Ils se regardèrent et lui dirent ensuite qu'ils étaient dans le même cas et dans la même curiosité; qu'eux-mêmes étaient chassés de la chambre à cette même heure, avec des défenses si expresses d'y entrer et d'y laisser personne sans exception quelconque, jusqu'à ce qu'il sonnât, qu'ils ne savaient ce que ce pouvait être. Mais ce qu'ils ajoutèrent est bien plus étrange. Ils dirent à du Palais qu'ils s'étaient mis à écouter à la porte; que tantôt plus tôt, tantôt plus tard, ils y entendaient parler leur maître et une autre voix avec lui, étant très sûrs qu'il n'y avait et ne pouvait y avoir que le malade dans la chambre; qu'ils ne pouvaient distinguer que rarement quelques mots qui leur avaient paru indifférents; que ce colloque durait souvent une heure et plus, et très rarement court; que, rentrant dans la chambre au bruit de la sonnette, ils n'y remarquaient aucun changement en rien, mais leur maître fort concentré en lui-même, et d'ailleurs comme ils l'avaient laissé. Ce récit augmenta tellement la curiosité de du Palais, qu'il accepta la proposition que lui firent les valets de chambre d'éprouver lui-même ce qu'ils lui racontaient. Du Palais, sortant de chez d'Effiat qui, à l'ordinaire, l'avait congédié, demeura avec eux, écouta et entendit comme eux parler d'Effiat et l'autre voix; quelquefois l'un et l'autre élevaient la voix, mais sans entendre que quelques mots rares, indifférents et seuls. Du Palais voulut encore se donner le même

passé-temps et se le donna deux ou trois fois encore. Il raisonna avec les valets de chambre et ne purent deviner ce que ce pouvait être, d'autant que du Palais, qui connaissait cet appartement comme le sien, savait, comme eux, que depuis sa sortie de la chambre d'Effiat, il était impossible que, par aucune voie, il s'y fût glissé personne.

Du Palais fut tenté de tourner d'Effiat là-dessus, mais n'osant trop, il se contenta de lui montrer sa surprise de l'heure fixe de son renvoi. Effiat fit la sourde oreille, puis battit la campagne sur l'heure et sur la société, disant qu'il ne voulait pas abuser de son amitié et de sa société, puis, l'heure venue, le renvoya comme de coutume. Du Palais fit semblant de sortir et demeura près de la porte ; un peu après, du Palais ne sait s'il lui échappa quelque mouvement, mais d'Effiat s'aperçut qu'il était là, se mit en colère, lui dit que quand il le priait de s'en aller, il voulait qu'il s'en allât, qu'il ne savait par quel esprit il se cachait dans sa chambre, que c'était l'offenser cruellement, qu'en un mot, s'il voulait continuer à le voir et demeurer son ami, il le priait de sortir sur-le-champ et de ne lui faire pareil tour de sa vie. Du Palais répondit d'où il était ce qu'il put. L'autre à répéter avec empressement : « Sortez donc, mais sortez ! » Il sortit en effet et se tint en dehors de la porte. Le colloque à ce qu'il entendit ne tarda pas à commencer. Ni lui ni ses valets de chambre n'en ont jamais pu découvrir davantage. »

Voici d'autre part des renseignements qui jetteront peut-être un certain jour sur ce récit : Après les Mazarin, le beau château de Chilly, où nous avons vu habiter Antoine d'Effiat, était tombé entre les mains du régisseur Lecoq, qui en fit raser les deux ailes latérales. Il revendit l'aile du milieu à M. Jardin, qui acheva la démolition. En 1827, celui-ci maria sa fille à M. Geffroy ; c'est de M. Geffroy fils que je tiens les détails intéressants que voici : « Sa mère lui parlait souvent de l'ancien château de Chilly, et elle lui racontait qu'ils avaient retrouvé dans

les murs subsistants de l'ancien édifice, d'abord un système de cornet acoustique, nommé l'oreille de Denys, extrêmement sonore, qui permettait d'entendre très distinctement en haut tout ce qui se disait en bas. Ceci pourrait peut-être nous donner l'explication des voix qu'on entendait dans la chambre du marquis d'Effiat.

M. Jardin retrouva également tout le mécanisme d'un fauteuil à bascule dans lequel on pouvait faire asseoir un visiteur ; vis-à-vis était un autre fauteuil, et lorsqu'on appuyait sur le bras de celui-ci, le siège à bascule se renversait et précipitait le patient dans un puits profond ou oubliette, situé sous le fauteuil, et dont les parois étaient hérissées de crampons de fer et de lames tranchantes. Enfin, en descellant les pierres dans les fossés du château, on avait retrouvé, derrière, des squelettes de femmes ayant à côté d'elles le squelette d'un enfant. M^{lle} Jardin, devenue M^{me} Geffroy, affirmait à son fils avoir vu de ses yeux ces squelettes et avoir causé avec ses frères par l'oreille de Denys. Son père, disait-elle, avait retrouvé tout le mécanisme du fauteuil dont j'ai parlé. Ces récits ne seraient-ils pas la triste confirmation des faits d'inconduite et des conversations mystérieuses que nous font connaître les notes de Saint-Simon sur le marquis d'Effiat ?

Il est dit que ce marquis d'Effiat sera mystérieux jusqu'après sa mort. Comment se fait-il, en effet, qu'il ait deux tombeaux ?

M. Patrice Salin, l'historien de Chilly, voulut aller à Effiat même, en Auvergne, où avait été porté le corps du bon Maréchal, et voici ce qu'il vit : Dans le caveau, trois grands cercueils y reposent sur des barres de fer scellées dans la muraille. Le cercueil à droite du caveau, plus grand que les deux autres, est celui du bon Maréchal. On trouve à l'entrée du chœur, dans le mur, une table de marbre noir sur laquelle on lit cette épitaphe en lettres d'or :

« Icy repose le corps de très haut et très puissant

Seigneur Antoine Coiffier, marquis d'Effiat, Maréchal de France.

Et de très puissant Seigneur Antoine Coiffier Ruzé, marquis d'Effiat, son petit-fils, Chevalier des ordres du Roi, Régent du Royaume, Gouverneur de Montargis, Fondateur de cette Académie. Mort à Paris le 2 juin 1719. »

D'autre part, nous trouvons en face le chœur de l'église de Chilly-Mazarin, au milieu et devant la balustrade, une grande dalle en marbre noir où toute l'inscription a été grattée en 1793, moins ces mots : « Ici gît — *ici une grande ligne grattée* — Antoine Ruzé — *tout le reste gratté, et au bas* — décédé à Paris le 2 juin 1719, âgé de 80 ans. » C'est bien le même personnage qui a son inscription à Chilly et à Effiat. Mais l'explication nous paraît facile. A Chilly on déposait les cœurs et à Effiat les corps. La dalle en ardoise recouvrant le cœur de l'abbé d'Effiat était aussi par terre, devant la porte de la sacristie, à côté même de celle de 1719. Elle commençait aussi par ces mots : « Ici gît le cœur, etc. »

La plaque de marbre effacée, et que M. Salin n'a pas connue, mais dont le texte a été retrouvé à la Bibliothèque nationale, texte qu'on peut relire sur le marbre à l'aide des majuscules qui sont encore restées, porte ces mots : « Marie de Fourcy (femme du Maréchal d'Effiat) ramena son corps qu'elle transporta à Effiat. Elle réserva son cœur qu'elle fit mettre ici, témoignant ainsi sa douleur à son mari qui en était si digne. »

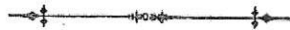
Il faut donc d'abord donner un démenti à M. Salin lorsqu'il dit que le cœur du Maréchal a été volé à Effiat par des curieux. Il n'a pu être volé à Effiat, puisqu'il est à Chilly. De plus la tombe grattée doit se lire : « Ici gît le cœur d'Antoine Ruzé », puisque son corps est en Auvergne. »

FIN.

LISTE DES ROIS OU PRINCES

QUI SONT VENUS VISITER CHILLY

ET DATES DE LEUR PASSAGE



Philippe-le-Bel,	le 5 Décembre	1301
François I ^{er} ,	le 6 Juillet	1537
Louis XIII,	le 17 Mai	1636
—	le 19 Octobre	1638
—	le 9 Décembre	1639
—	le 27 Janvier	1642
Louis XIV,	le 26 Avril	1652
—	le 19 Avril	1659
—	le 14 Mai	1664
—	le 19 Avril	1674
—	le 13 Décembre	1685

Le Roi de Danemark, accompagné du duc d'Orléans,
du duc de Chartres et du Prince de Condé,
en 1768

Mesdames de France, filles de Louis XV,
le 13 Septembre 1769

Le Dauphin Louis XVI et la Dauphine Marie-Antoinette,
en Septembre 1770